



LES NEGOCIATIONS ANNUELLES OBLIGATOIRES

Les négociations annuelles obligatoires (NAO) concernant toutes les entreprises où sont constituées une ou plusieurs sections syndicales d'organisations représentatives dans lesquelles un délégué syndical, au moins, est désigné. L'organisation des NAO incombe à l'employeur, elles doivent s'engager de façon périodique, sur certains thèmes en particulier, notamment les salaires et l'égalité professionnelle.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Valoriser son mandat par une meilleure communication.
- Développer l'aptitude à la négociation au sein d'un groupe.
- Réussir une communication et une négociation efficace.

PROGRAMME DE LA FORMATION

DIAGNOSTIC

- Le contexte
- Les enjeux
- Le rapport de force
- Les négociateurs
- Les objets

OBJECTIFS

- Définir ses priorités
- Les possibilités de manoeuvre
- Les objectifs de l'interlocuteur
- L'objectif commun

STRATEGIE

- Mode de conduite de la négociation
- Définir une stratégie
- Savoir s'adapter

ORGANISATION

- Le lieu de la négociation
- L'organisation de l'équipe / La durée

STRUCTURER SON INTERVENTION

- Préparation des propositions ; arguments ; justificatifs
- Les solutions alternatives
- Le plan de secours

QUALITE DU BON INTERLOCUTEUR

- Affirmer son style ; la volonté d'y arriver ; la fermeté ; l'imagination concrète ; le sens de la séduction

LA NEGOCIATION COLLECTIVE DEPUIS LES ORDONNANCES MACRON

LES NAO

PRÉ REQUIS

Être membre du CSE.

ACCESSIBILITÉ

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap sous certaines conditions. Attentifs à vos besoins, n'hésitez pas à nous contacter pour la faisabilité de votre formation.

MODALITÉS

- **Durée de la formation** : 2 jours.
- **Nombre de participants** : Minimum 2 personnes, Maximum 12 participants par session de formation.
- **Tarif indicatif (en fonction du lieu de formation)** : à partir de 2 350€ jusqu'à 2 650€ Net de TVA
(Tarif en vigueur pour une seule session de formation. Pour plusieurs sessions, merci de nous consulter soit par téléphone, soit par mail afin d'obtenir un devis personnalisé en fonction de vos réels besoins).
- Formations en INTRA entreprise uniquement. Possibilité de faire de la formation en distanciel, via TEAMS.
 - **Prise en charge de la formation** : CSE via budget de fonctionnement

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Supports d'animation pédagogique utilisés en vidéo-projection.
- Formations en INTRA entreprise, utilisation des infrastructures existantes sur place (tableau papier ou effaçable), tables, chaises, mur clair pour la projection.

MOYENS TECHNIQUES

- Projection d'un PowerPoint.
- Enseignement pratique sous forme d'études de cas, exercices, mises en situations ...
- Dossier remis en fin de formation avec documents et support de formation.

EVALUATION

Le formateur évalue les acquis théoriques du stagiaire au moyen d'un QCM.

DOCUMENT DÉLIVRÉ

Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation.